

CNW – Code 1

Pour diffusion immédiate

Monsieur Richard Pigeon est nommé membre de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec, le 21 juin 2011. Monsieur Richard Pigeon a été nommé, par le Conseil des ministres, membre de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Il entrera en fonction le 8 août prochain.

Lors de sa nomination, monsieur Pigeon était, depuis 2006, directeur des études au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu où il a parallèlement occupé les fonctions de directeur du service de la formation continue pendant quelques années (2006-2009). Il a également été directeur des études et directeur de la formation continue au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (2003-2006) ainsi qu'à l'Institut Teccart (2000-2003) où il a aussi occupé les fonctions d'adjoint au directeur des études pendant neuf ans (1991-2000) et concurremment, celles de directeur des projets internationaux de 1992 à 1995. Professeur au département des Technologies du génie électrique (1980-1991) à l'Institut Teccart, monsieur Pigeon y a également occupé diverses fonctions au cours de cette période, dont celles de conseiller en formation (1985-1988), de coordonnateur du département d'électrotechnique (1984-1985).

Détenteur d'une maîtrise en administration publique (Management international), monsieur Richard Pigeon a, depuis plus de trente ans en enseignement collégial, collaboré aux travaux de nombreux comités, notamment ceux relatifs aux plans de réussite, aux plans stratégiques, à l'évaluation institutionnelle et à l'évaluation de différents programmes. Lors de son passage en Abitibi-Témiscamingue (2003-2006), il a contribué à la réalisation d'ententes DEC-BAC en partenariat avec l'Université du Québec ainsi qu'à la relance des activités de formation offertes par le Cégep aux communautés autochtones. Dans le cadre de projets internationaux développés par l'Institut Teccart (1992-1995), il a notamment collaboré au développement d'un réseau de formation à distance (Tunisie), à la création d'un programme d'études supérieures en électronique et à la restructuration des programmes de technologie de génie électrique au Maroc. Depuis novembre 2007, il a participé aux travaux de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial à titre de membre du comité consultatif sur l'évaluation de l'efficacité des plans stratégiques des cégeps et des plans de réussite des collèges privés subventionnés et, en 2004-2005, il a participé aux travaux du comité consultatif sur l'efficacité potentielle des plans stratégiques.

À propos de la Commission

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'assurance qualité public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et de témoigner de cette qualité. Pour assurer l'accomplissement de sa mission et susciter un véritable engagement dans la recherche continue de la qualité de la formation, la Commission privilégie un processus d'évaluation fondé sur la participation et la collaboration des collèges et de leur personnel. Ses travaux sont menés auprès de tous les établissements québécois soumis au Règlement sur le régime des études collégiales.

-30

Source : Normande Levesque,
Responsable des communications
normande.levesque@ceec.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 646-5812 www.ceec.gouv.qc.ca